



Le 8 juillet 2020



Christian Cacciuttolo, le président de l'UNEP (Union Nationale d'Épargne et de Prévoyance), explique la nature du partenariat que son association vient de signer avec l'UNICEF. Son principe : permettre aux épargnants de procéder à des donations via la clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie.

Aider l'UNICEF, sans se démunir

Nous venons de signer un accord de partenariat avec l'UNICEF. Dans la mesure où, aujourd'hui, l'épargne en France se porte très bien, l'épargne responsable tend à se développer. Car les investisseurs cherchent aussi à faire de bonnes actions. Mais sans pour autant se démunir de leur patrimoine. Avec l'UNICEF, nous avons signé un accord qui consiste à rédiger des clauses bénéficiaires qui permettent aux investisseurs, tout en conservant leur patrimoine (l'argent qui passe dans l'assurance-vie), de donner, soit une partie de la performance, soit une partie de la plus-value, soit une partie du capital. Sans pour autant démunir eux-mêmes, ou leurs héritiers. En fait, l'idée est de dire : essayons d'aider l'UNICEF, sans pour autant se démunir de son patrimoine, via des donations sur les plus-values réalisées sur un contrat. Donc, à terme.

Mettre en place une rente régulière

Je vais prendre un exemple très simple. Vous faites 10% de plus-values au terme du contrat. La rédaction de la clause bénéficiaire peut permettre d'en donner 5%. Donc, vous avez une belle performance, vous gardez votre patrimoine. Et vous faites une donation. En fait, le deal que l'on essaie de mettre en place avec l'UNICEF est un peu différent : pourquoi dire « à terme » ? On pourrait très bien mettre en place une clause bénéficiaire qui prévoit que tous les ans, s'il y a 3% ou 4% de performance, 1% serait versé à l'UNICEF. Ce qui permettrait à l'UNICEF d'avoir une rente régulière. Car il faut savoir que l'UNICEF aide les enfants tous les ans. Pas que les enfants d'ailleurs, puisque l'UNICEF a aussi une association qui aide les hôpitaux de France.

<https://www.pierrepapier.fr/actualite/assurance-vie-en-partenariat-avec-lunicef/>